

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 18
- Votants : 21
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 1

DEL 2025_077

Date de convocation :

le 17 septembre 2025

Date d'affichage :

le 17 septembre 2025

*Fait à Aigondigné,
Le 24 septembre 2025
Ont signé au registre tous
les membres présents.
Pour extrait conforme*

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougon, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : ZAPATA Laurie par LECULLIER Lysiane, HIPEAU Gaëlle par ROUXEL Patricia, TROCHON Patrick par THIBAUT Evelyne.

Absents : AIMON Céline

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ

Délibération 2025_077 : MARCHES PUBLICS

Objet : ATTRIBUTION MARCHÉ DE SERVICE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA SALLE MULTISPORTS EN PHASE 2

Madame le Maire expose que la publication du marché de service de maîtrise d'œuvre de la salle multisports dans sa phase 2 a pris fin le lundi 1er septembre 2025. Le rapport d'analyse des offres (RAO) a été présentée à la commission Marchés Publics d'Achat (MAPA) élargie de la commission Grands Projets le lundi 22 septembre 2025.

Considérant l'avis de la commission MAPA du 22 septembre 2025

Considérant le RAO présenté par Monsieur Vincent ROCCHI, Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) juridique et technique sur ce projet :

Il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de la salle multisports au groupement d'architectes BACLE/ VIC OUEST qui a obtenu la meilleure note au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 3 ABSTENTIONS et 18 voix POUR des membres présents et/ou représentés :

- **ATTRIBUE** le marché de Maîtrise d'œuvre de la salle multisport au « **GROUPEMENT D'ARCHITECTES BACLE/ VIC OUEST** » pour un montant de **213 350€ HT**
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte afférent

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de
Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission